



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 7 avril 2026

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Désignation des représentants de la CAB aux Conseils d'Administration des lycées et collèges

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 1^{er} avril 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERETTI Hélène, CALLIER Jeanne, CIMINO Philippe, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, de GENTILI Emmanuelle, FILIPPI Françoise, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MONDOLONI Jean-Martin, MORGANTI Julien, NATALI Josée, OLIVESI GUIDI Josepha, ORSINI Pierre, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAZIAN Laurent, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Marie-Claire, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMEONI Gilles, SIMONI-PIACENTINI Céline, STROMBONI Marie, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :

TIERI Paul à SAVELLI Pierre
BERTOLUCCI Marie-Christine à GIAMARCHI Marie-Dominique
CASTELLANI Pasquale à SIMEONI Gilles
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis
BIAGGINI Jean-Jacques à BATTESTI Gilles

ABSENTS :

BATTINI Nicolas, SIMONI Pierre Baptiste,

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants de la CAB aux Conseils d'Administration (CA) des lycées et collèges

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le décret N°2014-1236 du 24 Octobre 2014 modifiant la composition des Conseils d'Administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) ;

Considérant le renouvellement du Conseil issu des élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026 ;

Considérant dès lors qu'il convient de désigner les représentants de la CAB au sein des CA des EPLE ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

À l'unanimité ;

DÉSIGNE

Les représentants titulaires et suppléants dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement comme suit :

		Titulaire	Suppléant
CA des Lycées	Giocante de Casabianca	Corinne Guaitella-Palmieri	Florence Lombardo
	Jean Nicoli	Bruno Polifroni	Pierre-Antoine Covilli
	Fred Scamaroni	Hélène Beretti	Lauda Giudicelli-Sbraggia
	Paul Vincensini	Josée Natali	Marie Stromboni
	Lycée maritime et aquacole	Philippe Cimino	Michel Rossi
CA des collèges	St Joseph	Laurent Papazian	Françoise Filippi
	Montesoro	Pierre Savelli	Carulina Colombani
	Giraud	Pierre-Antoine Covilli	Jean-Charles Leonardi
	Simon Vinciguerra	Pasquale Castellani	Marie-Dominique Giamarchi

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification